



Crise de la COVID-19 en Afrique du Nord :

Impact et stratégies d'atténuation



United Nations
Economic Commission for Africa
Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord

Sommaire

Remerciements	iii
Résumé analytique	iv
Partie 1 : Introduction.....	1
Partie 3 : Stratégies d'atténuation	14
Partie 4 : Pistes d'action	18
Références	20

Liste des illustrations

Illustration 1 : Croissance de la production mondiale, 2018–2021	2
Illustration 2 : Déficit budgétaire (% du PIB, 2018).....	4
Illustration 3 : Densité du personnel de la santé (nombre total pour 1,000 habitants).....	6
Illustration 4 : Densité de lits d'hôpitaux (lits/1,000 habitants)	6
Illustration 5 : Croissance du PIB par habitant (%annuel) - Algérie (2000-2020).....	8
Illustration 6 : Croissance du PIB par habitant (%annuel) - Maroc (2000-2018).....	11
Illustration 7 : Créations nettes d'emplois du T1 2019 au T1 2020 par secteur d'activité économique au Maroc.....	12

Liste des tableaux

Tableau 1 : Situation des arrivées en cumul annuel (mars 2020).....	3
Tableau 2 : Sécurité alimentaire.....	5
Tableau 3 : Réponses stratégiques à la COVID-19 par pays d'Afrique du Nord, au 7 avril 2020..	14

Remerciements

Ce rapport a été préparé sous la supervision de Khaled A. Hussein et a été rédigé par Amal Nagah Elbeshbishi, Aziz Jaid et Chaimae El Moujarrade. Il a été révisé par Zoubir Benhamouche.

La conception graphique de ce rapport a été réalisée par Mohammed Mosseddek.

Résumé analytique

Les économies d'Afrique du Nord ont subi de plein fouet la crise du COVID-19, induite par les mesures de confinement et leur impact négatif sur l'offre et la demande, ainsi que par la réduction drastique de la demande mondiale, à l'origine de la baisse des exportations en Afrique du Nord. Conséquence de la baisse de 50% du prix du pétrole et du confinement, le PIB de l'Algérie pourrait enregistrer une chute de -4,5% à -5,8% en 2020. Le Maroc et la Tunisie, dont les économies ont essuyé le choc de la chute du tourisme et de la demande en provenance de l'UE, devraient accuser une croissance du PIB de -3,7% et -5% respectivement. Plus globalement, la croissance de l'Afrique du Nord tombera à -1,8% en 2020, alors que la perte d'emplois en équivalent plein temps pourrait atteindre 5 millions d'emplois en 2020.

La relance économique de la sous-région devrait être amorcée en 2021, sous réserve qu'il n'y ait pas de réapparition de la pandémie. Cette reprise, prévue pour 2021, reste néanmoins tributaire du succès des mesures d'atténuation prises actuellement par les gouvernements. Certains pays de la sous-région, particulièrement dépendants des activités liées au tourisme (transports, restauration, hôtellerie, etc.), connaîtront un retard dans le redressement de leur situation du fait que les mesures de confinement dureront plus longtemps.

Du fait de ses répercussions importantes et probablement de longue durée sur l'emploi et la santé, la pandémie pourrait mettre à mal les réalisations de la sous-région en matière d'Objectifs de Développement Durable (ODD), ce qui ne manquera pas d'entraîner une augmentation des niveaux de pauvreté et d'inégalité.

La lutte contre cette pandémie sanitaire, menée de pair avec la réduction de son impact sur l'économie, nécessite une batterie de mesures politiques fortes et cohérentes pour : (i) soutenir les entreprises (mesures fiscales, financement des employés à temps partiel au chômage, octroi de prêts garantis et de lignes de crédit spéciales, etc.) pour les maintenir en activité et leur éviter de devoir fermer leurs portes, (ii) soutenir les travailleurs et les populations vulnérables par l'adoption de politiques ciblées et de mesures de protection sociale étendues (programmes de transferts monétaires), aide alimentaire, allocations de chômage et régimes de congés de maladie payés, accès à la nourriture, etc.)

Partie 1 : Introduction

La crise provoquée par la pandémie de COVID-19 précipite l'économie mondiale à son plus bas niveau depuis la Seconde Guerre mondiale, et vient s'ajouter aux malheurs d'une économie déjà aux prises avec la crise d'avant 2008. De fait, selon les dernières prévisions du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA), l'économie mondiale connaîtra une contraction de 3,2% en 2020, suivie d'une timide reprise au cours de l'année suivante. Par-delà son impact sur la santé publique (comme en attestent les taux de morbidité et de mortalité), COVID-19 a des répercussions importantes sur l'économie mondiale directement du fait du ralentissement de l'activité économique induite par le confinement et les restrictions des déplacements, et indirectement du fait de la perturbation des chaînes de valeur mondiales (représentant près de la moitié du commerce mondial) dans une économie mondiale fortement interconnectée. Cette situation a provoqué une chute brutale des prix des produits de base, se traduisant par un impact négatif sur les pays exportateurs de ces produits, une baisse des recettes fiscales, des recettes de change et des flux financiers étrangers. Les restrictions de voyages ont eu un impact important sur les secteurs aérien, touristique et hôtelier, avec comme conséquence directe une augmentation significative du sous-emploi et du chômage. Selon l'OIT (2020), depuis le mois d'avril 2020, les mesures de confinement partiel ont touché près de 2,7 milliards de travailleurs, soit quelque 81% de la main-d'œuvre mondiale. Les estimations mondiales de l'OIT au 1^{er} avril révèlent que le temps de travail reculera de 6,7% au deuxième trimestre 2020, ce qui représente 195 millions de travailleurs à temps plein. La perte d'emplois en équivalent plein temps en Afrique du Nord pourrait atteindre 5 millions en 2020.

Le présent rapport se propose d'exposer les impacts socio-économiques potentiels de la COVID-19 dans la région d'Afrique du Nord. Il renferme également des pistes d'action pour atténuer les effets négatifs de la crise et intégrer les besoins des populations vulnérables.

Ce rapport se présente comme suit : la partie 2 expose les impacts socio-économiques et les secteurs économiques critiques susceptibles d'être touchés par la COVID-19. La partie 3 est consacrée aux Stratégies d'Atténuation prises par les pays d'Afrique du Nord. La partie 4, quant à elle, conclut sur les pistes d'action visant à stimuler la relance économique et à réduire la vulnérabilité.

Partie 2 : Impacts socio- économiques

Impacts macro-économiques négatifs

Message clé : Il est prévu que la COVID-19 provoque une récession économique dans les pays d'Afrique du Nord, notamment suite aux mesures de confinement adoptées par les États membres, à la baisse de la demande extérieure et à la chute des cours mondiaux des produits de base (pétrole et gaz). Le taux de croissance de la sous-région devrait se contracter à -1,8% en 2020.

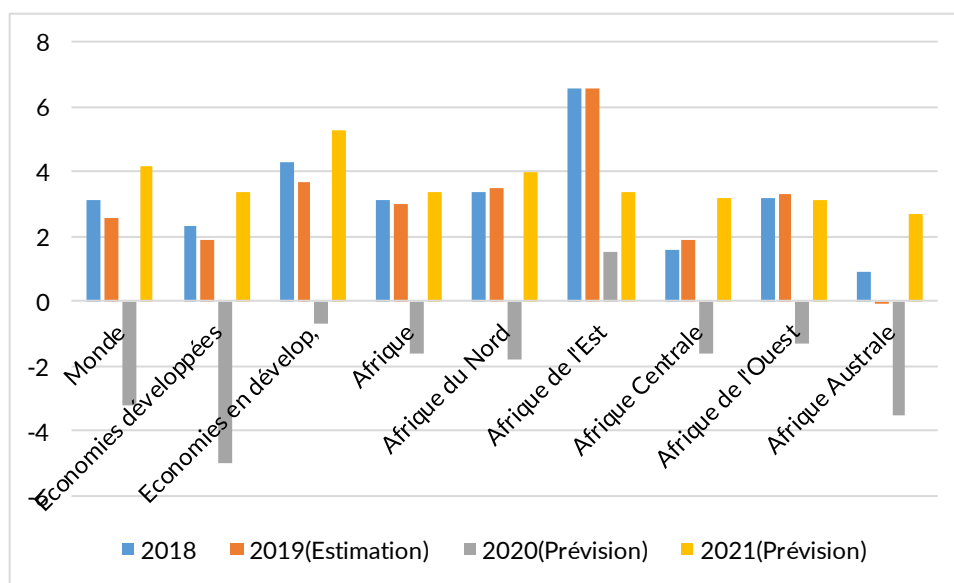
Selon les projections de l'Organisation des Nations-Unies, la croissance de la sous-région Afrique du Nord devrait retomber à -1,8% en 2020 (illustration 1), accusant une perte de plus de 5,4 points de pourcentage par rapport aux prévisions précédentes publiées en janvier dernier. Ce scénario de base repose sur deux hypothèses :

Hypothèse 1 : les mesures de confinement en cours devraient fortement freiner la propagation du virus avant la fin du deuxième trimestre.

Hypothèse 2 : La plupart des pays entameront une réouverture progressive de leur économie après une période initiale de quatre à huit semaines, en maintenant une forme de distanciation sociale.

Selon un scénario pessimiste, les économies des pays d'Afrique du Nord connaîtront une contraction de 5,4% en 2020, alors que selon un scénario optimiste, leur croissance ne dépassera guère 0,3% (UNDESA, 2020).

Illustration 1 : Croissance de la production mondiale, 2018-2021



Source : World Economic Situation and Prospects 2020, publié en janvier 2020.

Compte tenu de la structure des économies des pays d'Afrique du Nord, l'impact de COVID-19 peut être appréhendé à travers deux canaux principaux. Le premier canal est la réduction de l'activité économique comme étant : (i) une conséquence directe des mesures de confinement adoptées par les pays, (ii) et une conséquence indirecte découlant de l'effet du confinement global sur la circulation des personnes et sur les échanges commerciaux. De fait, les mesures de confinement instaurées par les gouvernements ont contraint la majorité des entreprises à cesser ou à réduire considérablement leurs activités. Au Maroc, à titre d'exemple, le Haut Commissariat au Plan (HCP) a annoncé qu'au début du mois d'avril 2020, 57% des entreprises avaient mis fin à leurs activités de façon permanente ou temporaire. Dans le domaine de l'emploi, le HCP évalue à 726 000 le nombre d'emplois perdus, soit près de 20% de la masse des emplois (hors les secteurs financier et agricole).

Message clé : Le tourisme et les transports - des secteurs d'importance stratégique pour plusieurs économies nord-africaines - sont les plus touchés et seront très probablement les derniers à se remettre de la crise.

La nature de la crise fait que certains secteurs tertiaires spécifiques - tels le tourisme, le commerce, l'hôtellerie et la restauration - sont susceptibles d'être les plus touchés, notamment en Égypte, au Maroc et en Tunisie (tableau 1), les secteurs en question étant, comme chacun sait, une source importante de revenus pour ces pays. En 2018, les recettes tirées du tourisme et de l'industrie du voyage ont constitué respectivement 11,8%, 19% et 15,9% des PIB égyptien, marocain et tunisien. Les économies des pays d'Afrique du Nord seront très probablement affectées aussi par la perturbation des chaînes d'approvisionnement, ce qui ne manquera pas à son tour de se répercuter sur la production manufacturière, en particulier les secteurs du textile, de l'électronique et de la mécanique.

Table 1 : Situation des arrivées en cumul annuel (mars 2020)

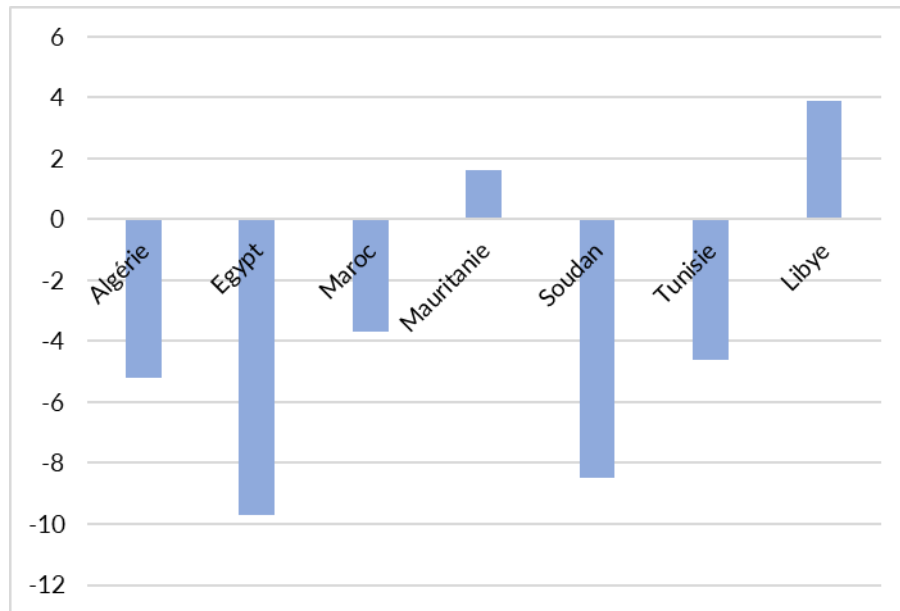
Région	Dernières données disponibles	Variation relative (%)	Variation absolue (en milliers)
Europe	mars	-19	-22 948
Asie-Pacifique	mars	-35	-31 939
Amériques	mars	-15	-8 072
Afrique du Nord	mars	-18	-866
Moyen-Orient	mars	-11	-1 811
Monde	mars	-22	-66 705

Source: Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), dernière mise à jour le : 05/06/2020

Le second canal s'intéresse à la chute des cours mondiaux des produits de base, notamment du pétrole et du gaz, dont l'impact sur les pays dépendants des hydrocarbures est énorme, avec de lourdes conséquences sur leurs position budgétaire et extérieure (Illustration 2). En mars 2020, les cours du pétrole ont chuté de près de 50%, entraînant un choc énorme tant sur les exportations que sur les

recettes publiques de l'Algérie, de la Libye et du Soudan. Pour mémoire, ces dernières années les hydrocarbures représentent 96% des exportations totales et 37% des recettes publiques algériennes.

Illustration 2 : Déficit budgétaire (% du PIB, 2018)



Source: Banques Centrales d'Égypte, du Maroc, d'Algérie, de la Mauritanie, du Soudan, de la Tunisie et de la Libye, 2018 (Tradingeconomics.com).

Compte tenu de la récession économique mondiale, les cours du pétrole devraient maintenir leur courbe baissière. Sur le court terme, en raison de la décision de l'OPEP de réduire la production, le Brent atteindra probablement la barre de 35 USD en 2020. Or, ce faible niveau menace la stabilité des recettes budgétaires et la capacité des gouvernements à soutenir un plan de relance. La baisse des recettes publiques posera un problème dans l'ensemble de la sous-région, entraînant une aggravation du déficit budgétaire et une augmentation de la dette publique. La dette publique totale ressort à 77% du PIB dans la sous-région en 2018. Alors que la dette publique en Algérie représente 33,4% du PIB, en 2018, elle atteignait 176% au Soudan et 91,2% en Égypte. En Tunisie, elle a augmenté de manière significative, passant de 54,8% du PIB en 2015 à 73% en 2018. En Mauritanie, la dette publique a diminué, passant de 98,5% en 2015 à 72,4% en 2018. L'augmentation de la dette a entraîné une augmentation du service de la dette (CEA, 2019).

Une autre conséquence de la crise de la COVID-19 est la disponibilité des produits alimentaires dans la sous-région. En effet, l'Afrique du Nord pourrait souffrir de pénurie alimentaire si la pandémie de COVID-19 venait à se prolonger de plusieurs mois. Une crise prolongée engendrée par cette pandémie mondiale pourrait avoir de graves répercussions sur les chaînes d'approvisionnement, la production, le transport et la distribution des produits alimentaires, provoquant une baisse des exportations par les pays producteurs de denrées alimentaires, comme le Maroc. Une telle situation compromettrait la sécurité alimentaire dans de nombreux pays d'Afrique du Nord, comme l'Algérie et l'Égypte, en raison de leur étroite dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires, nonobstant une certaine hétérogénéité entre ces pays (table 2).

Table 2 : Sécurité alimentaire

	Réserves totales exprimées en nombre de mois d'importations de marchandises	Taux de dépendance des importations de blé
Algérie	19	72.2
Egypte	6	42.1
Libye	70	
Mauritanie	3.3	87.1
Maroc	5	42.1
Soudan	0,2	18.3
Tunisie	3	59.7

Source : WEP (2020)

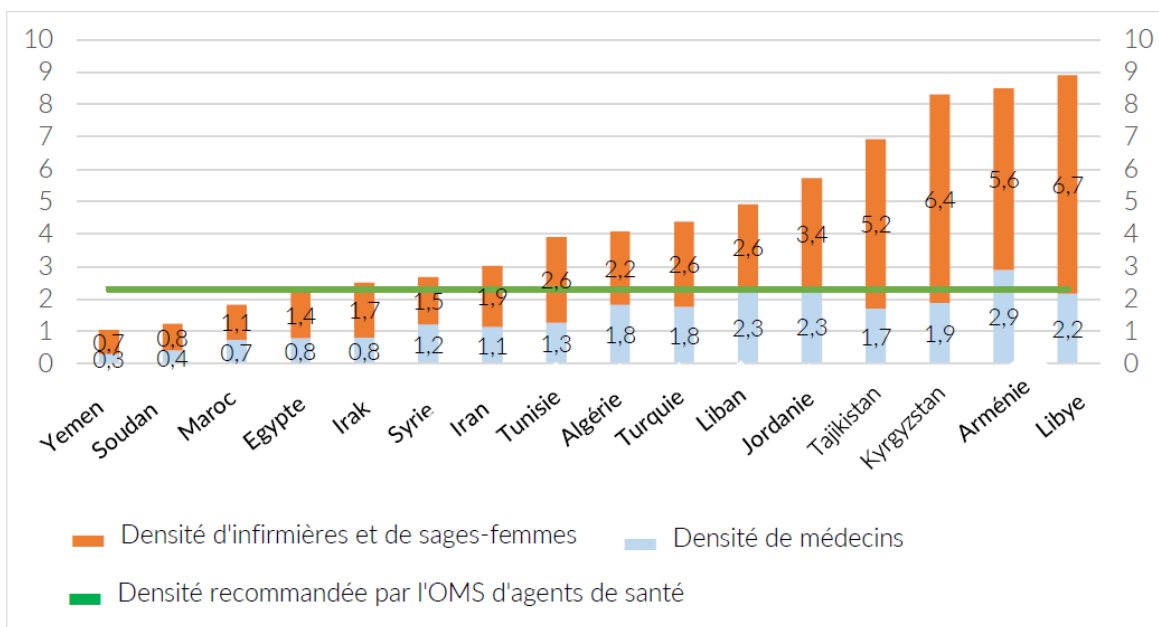
Le tableau 2 indique les réserves totales en mois d'importations de marchandises (toutes les données concernent 2018, sauf pour l'Algérie pour 2017). Le tableau reflète le nombre de mois pendant lesquels les réserves d'un pays peuvent soutenir sa demande d'importations. Le Soudan enregistre le plus faible niveau de réserves alimentaires parmi les pays d'Afrique du Nord. Ses réserves peuvent couvrir moins d'un mois d'importations, et de ce fait le Soudan est très vulnérable à un éventuel choc extérieur (comme une baisse du prix du pétrole), à même de réduire ses réserves. Avec 19 et 70 mois respectivement, l'Algérie et la Libye disposent des réserves les plus élevées. D'autre part, le taux de dépendance à l'égard des importations de blé, qui permet de mesurer le pourcentage des importations de blé, révèle la forte dépendance de l'Algérie à l'égard des importations de blé. La Mauritanie et la Tunisie semblent présenter le niveau de risque le plus élevé, avec à la fois de faibles réserves en mois d'importations (Mauritanie 3,3 et Tunisie 3) et un indice de dépendance élevé vis-à-vis des importations de blé (Mauritanie : 87,1 et Tunisie : 59,7).

Message clé : La pandémie a levé le voile sur les faiblesses du système de protection sociale et de santé.

Des impacts sociaux considérables et difficilement évaluables

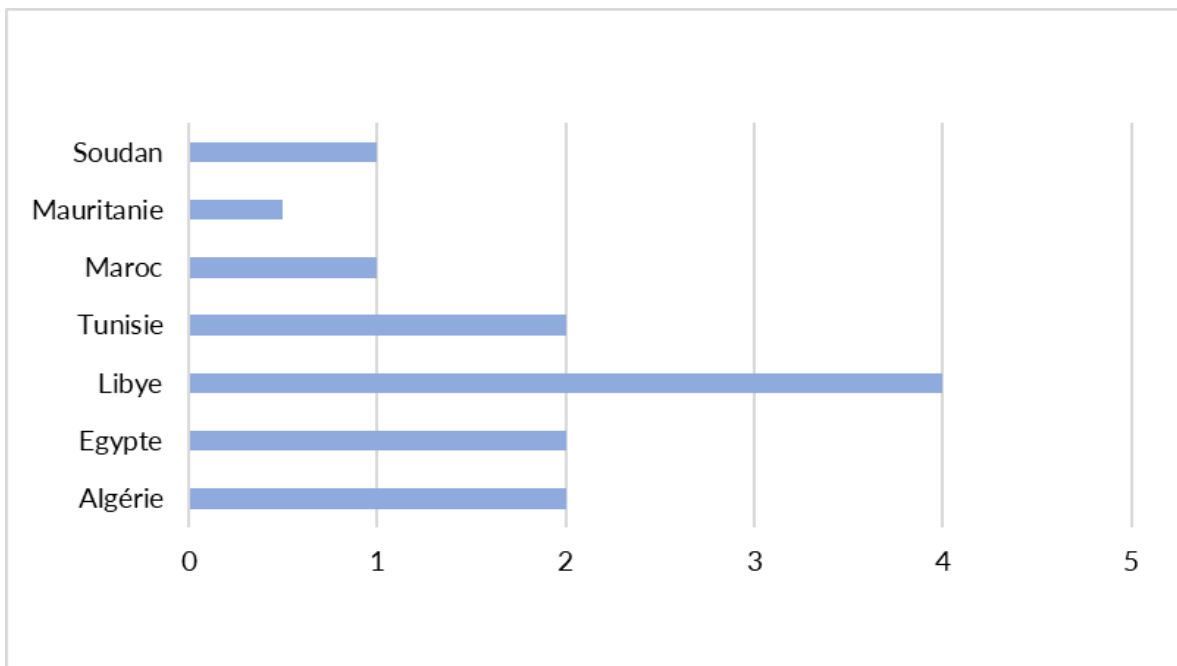
Du point de vue des capacités sanitaires, la sous-région ne semble pas en mesure de faire face à une propagation rapide du virus, et ce malgré une certaine hétérogénéité entre les pays (Illustration 3 et 4). La densité du personnel de la santé en Egypte, au Maroc et au Soudan est en-deçà du niveau recommandé par l'OMS.

Illustration 3 : Densité du personnel de la santé (nombre total pour 1,000 habitants)



Source: WEP (2020)

Illustration 4 : Densité de lits d'hôpitaux (lits/1,000 habitants)



Source : Index Mundi, 2020. (www.indexmundi.com)

Les systèmes de santé de la région Afrique du Nord sont moins performants que ceux d'autres continents, avec un ratio population/lits d'hôpitaux plus faible. La sous-région compte en moyenne 1,78 lit d'hôpital pour 1 000 personnes, contre 5,98 en France par exemple. La pandémie du COVID-19 a révélé la fragilité des systèmes de protection sociale et de santé de la sous-région (CEA, 2020).

Cette situation traduit un besoin urgent de renforcer les mesures de préparation multi-sectorielle, la capacité opérationnelle et de réponse permettant de limiter la propagation de la COVID-19 et de gérer une deuxième vague probable de la pandémie après la levée progressive du confinement.

Message clé : Les personnes vulnérables, dépendant pour la plupart d'un secteur informel très développé, seront les plus touchées par les mesures de confinement. Il convient d'accorder une attention particulière à la vulnérabilité de cette frange de la population afin de garantir la réalisation des Objectifs de Développement Durable d'ici 2030.

Sur le plan social, il est à prévoir que la perte d'emplois et de revenus affecte davantage les personnes les plus vulnérables, les travailleurs informels, les travailleurs peu qualifiés et les bas salaires, les jeunes et les femmes, creusant ainsi le fossé des inégalités dans le pays. Les travailleurs du secteur informel ont en effet connu une réduction de leurs sources de revenus en raison des mesures de confinement, privant ainsi des millions de familles de leurs ressources, les rendant tributaires du soutien financier de l'État. En témoigne les 4,3 millions de ménages marocains éligibles au soutien spécial de l'Etat dans le cadre du fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie de la COVID-19, créé récemment.

En effet, l'ampleur et la durée prévue du choc induit par la COVID-19 sur la santé et l'économie pourraient compromettre les efforts des pays d'Afrique du Nord dans l'atteinte des ODD et la valorisation du dividende démographique de la population jeune. La région a fait de grands progrès en matière de réduction de la pauvreté et de l'inégalité; cependant, ces résultats, ainsi que ceux réalisés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi, sont désormais menacés. De plus, les chocs infligés à l'emploi et à la santé ont eu lieu dans un contexte de baisse de productivité.

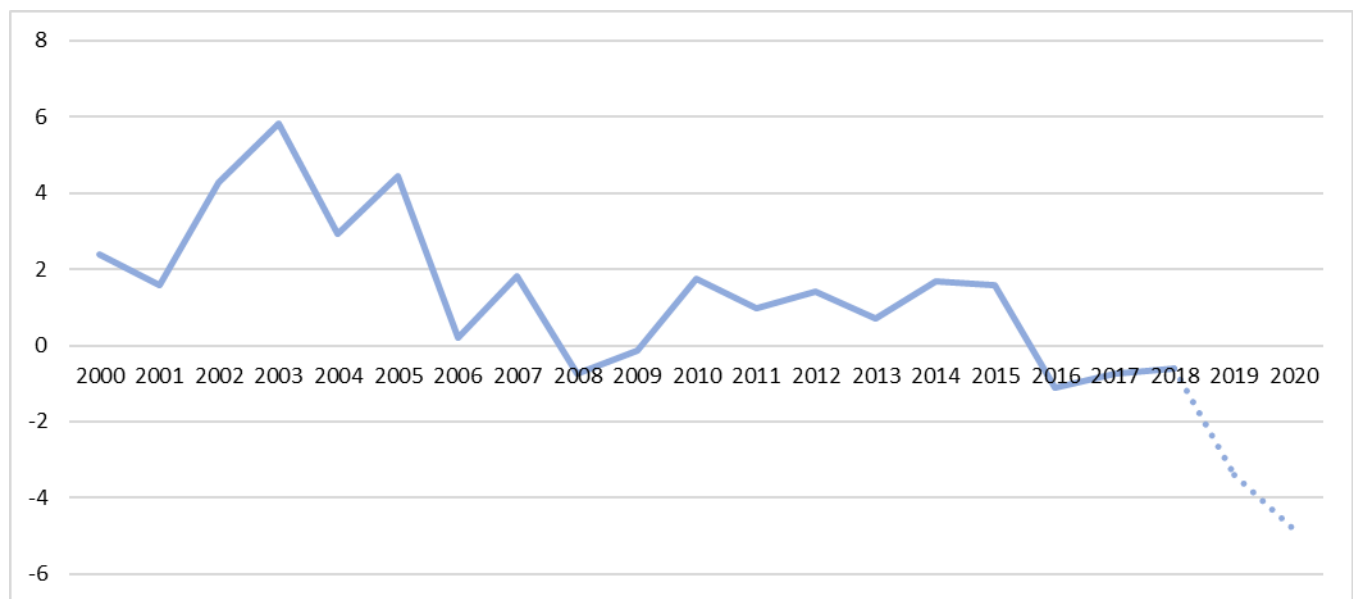
Le dividende démographique, largement conditionné par la productivité de la population en âge de travailler, pourrait se ressentir si un grand nombre de jeunes se trouvait dans l'incapacité de travailler pour cause de maladie, d'auto-confinement ou de fermeture de certaines zones ou villes par le gouvernement dans le but d'enrayer la propagation de la maladie. En effet, la crainte et l'aversion des personnes par rapport aux lieux de travail et aux rassemblements publics pourraient contribuer à la baisse de la productivité. La perte de productivité peut également être due au décès du personnel médical et de santé comme ca a été le cas dans plusieurs pays de la sous-région lors de l'épidémie de COVID-19. Ainsi, le coût associé à la maladie peut être très élevé, sans compter le potentiel d'aggravation de la pauvreté parmi les personnes touchées, en raison de la perte de salaire et de la hausse des dépenses de santé

Message clé : COVID-19 engendre d'énormes pertes en termes d'emploi et de revenus, et aggrave la pauvreté et les inégalités.

Algérie

Pour l'économie algérienne, le principal impact de la COVID-19 est l'impact sur les cours du pétrole. L'économie algérienne a été durement touchée par la chute du prix du baril de pétrole, passant de 64,4 USD en 2019 à 19,19 USD à fin mars 2020. L'économie algérienne dépend dans une très grande mesure et à plusieurs égards des revenus pétroliers. En effet, la part des hydrocarbures dans le PIB a culminé à 44,4% en 2012, mais avec la chute du cours du pétrole à partir de 2014, ces dernières années celle-ci est tombée à 20%. De plus, ces cinq dernières années, les taxes sur les hydrocarbures ont contribué pour 36% des recettes publiques en moyenne, contre 60% au début des années 2000. Enfin, le secteur tertiaire représente 26% du PIB et 60% de l'emploi total. Celui-ci est essentiellement composé du commerce et des transports, et reste tributaire des importations. La chute du cours du pétrole de 2020 affectera négativement les principaux moteurs de la croissance, les investissements publics et les importations. C'est ainsi que le gouvernement a récemment décidé de freiner les importations de près de 10% et les dépenses publiques de 30%, amplifiant ainsi l'impact de la baisse du cours du pétrole sur le PIB. Les estimations de la CEA, sur la base de plusieurs scénarios de l'évolution du cours du pétrole pour 2020 et de la réduction des dépenses publiques, laissent entrevoir une baisse du PIB algérien de l'ordre de -4,5% à -5,8% en 2020. De son côté, le taux de chômage pourrait atteindre 15,6%. La balance commerciale pourrait ainsi se situer dans une fourchette de -13% à -20% du PIB. Enfin, en fonction des compressions des dépenses publiques, le déficit budgétaire devrait se situer entre -6 et -8,3% du PIB.

Illustration 5 : Croissance du PIB par habitant (annual%) - Algérie (2000-2020)



Source : Estimations de la CEA et données de la Banque Mondiale (2000-2018)

Egypte

L'Égypte est le cinquième plus grand récipiendaire de transferts de fonds de migrants au monde, avec 26,8 milliards de dollars en 2019, équivalant à 10% du PIB. Les graves répercussions sur les envois de fonds des travailleurs induites par les restrictions au voyage auront comme conséquence immédiate une perte dans le pouvoir d'achat de millions de ménages tributaires de ces envois de fonds. Si les transferts de fonds effectués en janvier-mars avoisinaient les 6 milliards d'USD en moyenne habituelle, la période avril-juin 2020 devrait quant à elle enregistrer une baisse de 2,3 milliards d'USD.

La crise en cours pèse lourdement sur le commerce mondial et se traduit par une baisse sensible des revenus de l'ensemble des couloirs commerciaux internationaux, dont le Canal de Suez. Le gouvernement égyptien évalue la perte des rentrées touristiques à environ 1 milliard de dollars par mois, pour ce secteur qui génère des revenus annuels de 12,5 milliards de dollars, ou 12% du PIB. Les annulations touristiques ont déjà atteint 80% à la mi-mars par rapport à la même période de 2019, avec un nombre initial de 138 000 emplois estimés à risque. Les retombées négatives de la crise du secteur touristique devraient encore concerner au moins 1,4 million de professionnels du secteur. Le secteur du tourisme représente 10% de l'emploi total et constitue la troisième source de revenus étrangers derrière les transferts et les exportations hors pétrole.

Les conséquences de la pandémie à court et moyen terme devraient s'avérer particulièrement graves pour les travailleurs et les entreprises opérant dans le secteur informel, qui représente 63% de l'emploi total tous secteurs confondus et entre 30 et 40% du PIB (OCDE, avril 2020). Le taux de chômage risque d'être particulièrement affecté par les effets négatifs de la COVID-19 sur les principaux secteurs économiques. Les secteurs de la fabrication, de la construction, du commerce de gros, de détail et des transports assurent 46,6% de la main-d'œuvre totale en Égypte. Ces secteurs pourraient en effet voir leurs activités fortement affectées, avec des conséquences fâcheuses pour les salariés, leurs familles et leurs personnes à charge, en particulier les travailleurs du secteur informel, notamment les travailleurs saisonniers, temporaires et non assurés. Qui plus est, en Égypte, les entreprises informelles représentent environ 90% de l'ensemble des micro et petites entreprises. Les salariés du secteur informel ne bénéficiant pas d'assurance maladie, de couverture sociale et de congés payés, les mesures de confinement prises par les pays risquent de faire perdre leur emploi à environ 1,6 million de personnes travaillant dans le secteur informel d'ici le troisième trimestre 2020. Cette situation entraînera une augmentation du taux de pauvreté, ce qui fera passer environ 12% de la population de la pauvreté à l'extrême pauvreté et qui fera passer 44,4% (12,9 millions de travailleurs) sous le seuil de pauvreté (OCDE, avril 2020).

Libye

Le 14 mars 2020, le Le président du Conseil présidentiel libyen et le Premier ministre du Gouvernement d'Union Nationale (GNA) ont décrété l'état d'urgence en Libye. Cette mesure comporte la fermeture de toutes les frontières aériennes, terrestres et maritimes libyennes pour trois semaines (sous réserve de prolongation), la fermeture temporaire des mosquées, des écoles et des universités pour une durée de deux semaines, ainsi que la restriction des rassemblements publics. Les heures de couvre-feu ont ainsi été prolongées de 14h à 7h. Les principales répercussions de cette crise sur l'économie libyenne se feront ressentir au niveau de la chute des cours du pétrole et de l'embargo pétrolier.

Mauritanie

Le confinement se poursuit depuis le 20 mars 2020, avec l'interdiction des rassemblements publics, la fermeture des frontières, des écoles, des restaurants et des marchés. Sont aussi interdits les déplacements entre les différentes régions du pays.

Le ralentissement économique en Europe et en Chine (principaux partenaires commerciaux du pays) devrait entraîner une baisse de la demande des exportations mauritaniennes. La hausse du prix de l'or et la forte baisse du prix du pétrole atténueront partiellement cet effet négatif, mais ne suffiront pas à surmonter la baisse générale. Les mesures de confinement se traduiront par un fort ralentissement de l'activité économique de certains secteurs, notamment le tertiaire, représentant près de la moitié du PIB et des emplois en Mauritanie.

Selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), l'économie devrait enregistrer une contraction de 2% cette année et le déficit budgétaire global pourrait atteindre -3,4% du PIB. Il existe toutefois différents scénarios quant à l'ampleur de l'impact macroéconomique de la COVID-19, en fonction de la résilience de l'économie mondiale, de l'évolution des cours des matières premières et de la portée et de la durée des mesures de confinement. Le scénario de base révèle un recul du taux de croissance du PIB de 5,9% en 2019 à -1,6% en 2020. Le scénario le plus pessimiste prévoit une croissance négative de 5,9% en 2020. En conséquence, le déficit budgétaire pourrait osciller respectivement entre -3,2% et -4,4% du PIB, niveau sans précédent, soit le déficit le plus élevé depuis 2005. Le déficit budgétaire sera conditionné par le niveau d'augmentation des transferts sociaux destinés à protéger les ménages vulnérables et à accorder des exonérations fiscales aux entreprises en difficulté, notamment aux PME.

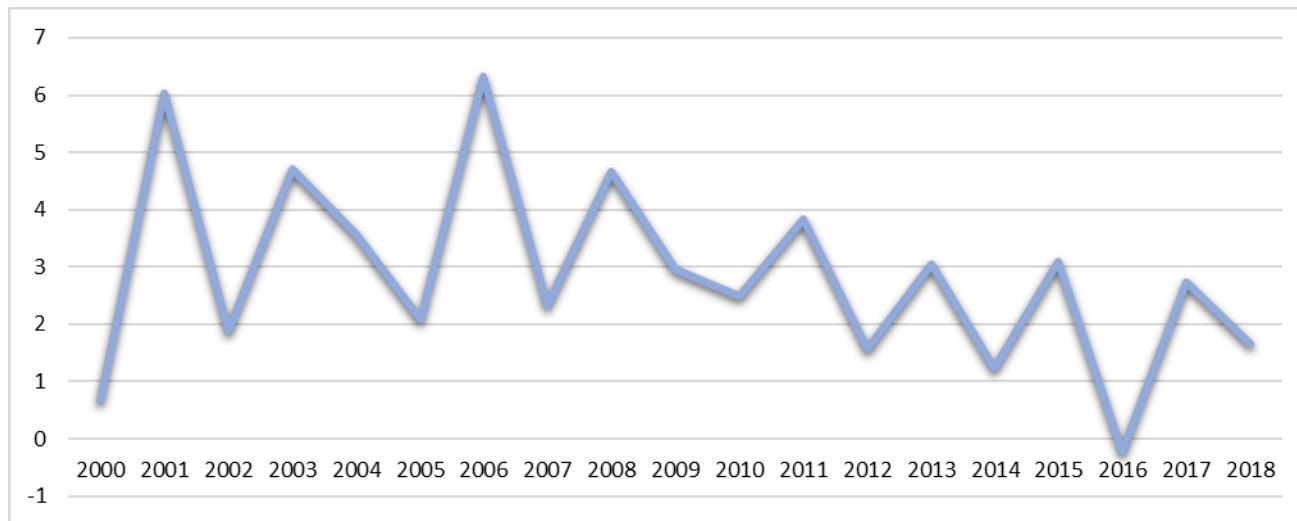
Les produits de la pêche et le minerai de fer, principales sources d'exportation de la Mauritanie, devraient être particulièrement affectés par le ralentissement des économies de ses partenaires commerciaux, et le déficit des comptes courants devrait se creuser, atteignant entre -16,5% et -19,1% respectivement du PIB en 2020.

Les différents scénarios tablent sur un rebond de l'économie en 2021, quoique à un rythme beaucoup plus lent que le repli de l'activité économique en 2020, car les fermetures d'entreprises et les pertes d'emplois, la lente reprise de la demande mondiale et de la consommation intérieure mettront du temps à se redresser.

Maroc

L'économie marocaine est touchée par l'effondrement du marché mondial que subissent à la fois le monde et l'Europe, principal partenaire commercial du Maroc. Le pays est également confronté aux effets néfastes des mesures de confinement décrétées par les pouvoirs publics pour contrer la propagation de la pandémie. Cette situation s'inscrit dans un contexte marqué par la baisse de la croissance du PIB par tête, entamée en 2006 (Illustration 6). Ceci s'est manifesté par des défis considérables et sans précédent pour le pays. Face à une sécheresse aiguë, l'économie marocaine devrait pâtir fortement cette année des retombées négatives de la COVID-19.

Illustration 6 : Croissance du PIB par habitant (en % annuel) - Maroc (2000-2018)

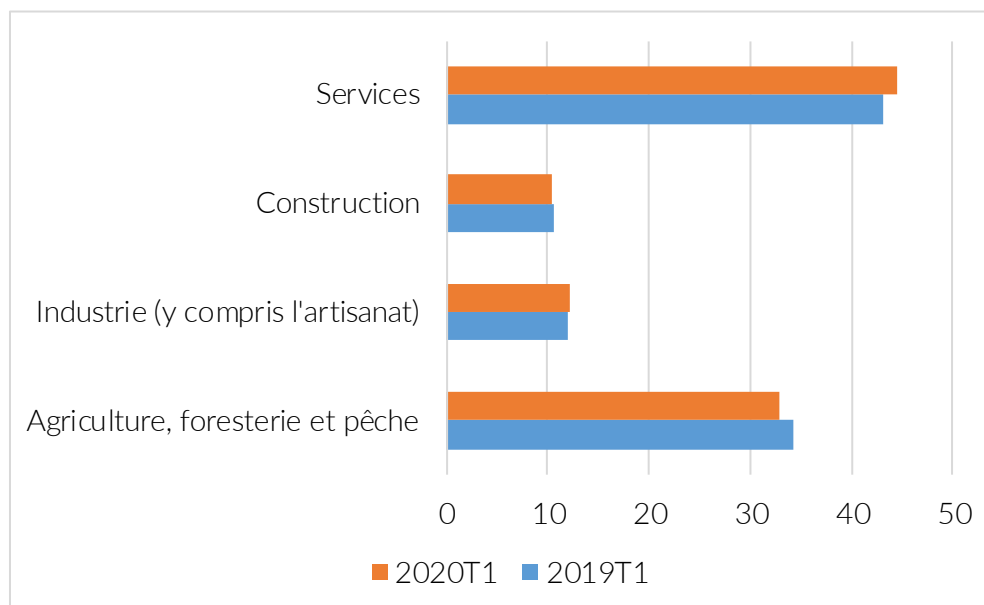


Source: Indicateurs de Développement dans le Monde (2000-2018).

Selon le Haut Commissariat au Plan (HCP), les estimations de croissance du premier trimestre de l'année ont été ramenées de 1,1% à 0,7%. Cette révision à la baisse a pour origine le recul marqué de la valeur ajoutée agricole, qui a été ramenée à -4,4%. Dans la période allant du premier trimestre 2019 au premier trimestre 2020, l'économie marocaine a créé 77 000 emplois (Illustration 7), répartis entre 80 000 créations en milieu urbain et 3 000 pertes en milieu rural. Le nombre d'emplois créés a été insuffisant, donnant lieu à une augmentation du taux de chômage de 9,5% à 10,5%.

Le Haut Commissariat au Plan (HCP) a récemment publié ses estimations de croissance pour le deuxième trimestre de 2020, période la plus concernée par le confinement. Pour le deuxième trimestre de l'année, le HCP prévoit un recul de -6,1% des exportations marocaines et une baisse de -8,4% de ses importations. Au deuxième trimestre 2020, la croissance du PIB devrait enregistrer un recul de -8,9% sous l'effet combiné de la baisse de la demande extérieure et intérieure et de la forte diminution des investissements autour de -27% (par rapport au deuxième trimestre 2019).

Illustration 7 : Créations nettes d'emplois du T1 2019 au T1 2020 par secteur d'activité économique au Maroc



Source: Enquête nationale sur l'emploi, Haut Commissariat au Plan, Maroc (2020)

Les récentes prévisions publiées peuvent certes présenter des variations dans leurs hypothèses et dans la construction de leurs scénarios, mais toutes s'accordent sur le fait que le pays connaîtra une récession pour la première fois depuis plus de deux décennies. La baisse attendue de la croissance du PIB pourrait atteindre -1,5% selon un scénario de base et -3,7% selon un scénario baissier. Sur le plan budgétaire, la pandémie se traduira par un impact négatif sur les efforts d'assainissement des finances publiques et, in fine, sur les besoins de financement bruts et la dette. Le déficit budgétaire global devrait se creuser pour atteindre plus de 6% du PIB en 2020.

Dans un scénario de base, la balance courante devrait se creuser davantage pour atteindre environ 7% du PIB cette année. La pandémie ayant des répercussions sur le commerce et les chaînes de valeur mondiales, on s'attend à un fort ralentissement des exportations, des recettes touristiques et des transferts des migrants. Quand bien même la baisse des cours du pétrole en 2020 réduit la valeur des importations d'énergie, elle ne compense pas entièrement les effets négatifs de la pandémie sur les exportations de biens et de services. Les IDE ne manqueront pas de ralentir, pesant ainsi lourdement sur le financement des déficits extérieurs.

Soudan

Confronté à une crise économique, exacerbée par la fermeture des frontières, la réduction des déplacements et la diminution des transferts des migrants (estimés à environ 3 milliards de dollars par an) suite au ralentissement économique mondial, le Soudan risque de voir le niveau de vie de sa population se dégrader. Une fermeture prolongée des frontières risque de limiter la disponibilité des approvisionnements et de perturber les services ; de plus, la production pourrait être perturbée par l'interruption du transport et de l'approvisionnement en intrants de base pour les agriculteurs, entraînant une perte de revenus. Cette situation affaiblirait encore davantage le pouvoir d'achat des ménages - la saison creuse étant prévue pour mai - entraînant l'adoption de mécanismes d'adaptation négatifs.

Le Soudan connaît une situation commerciale fragile marquée par une forte concentration des exportations de produits de base et des partenaires commerciaux. Les E-A-U., la Chine, l'Arabie saoudite et l'Égypte représentent 67% des exportations, dont plus des trois quarts proviennent de quatre produits de base : l'or, le sésame, le bétail et les produits associés, le pétrole et ses dérivés. Les exportations de bétail, destinées essentiellement à l'Arabie saoudite, subiront probablement les effets négatifs de la baisse du nombre de pèlerins due aux restrictions aux frontières et aux déplacements. En 2019, la perte pourrait atteindre 50% des exportations, ce qui équivaut à 300 millions de dollars. La baisse des cours du pétrole est susceptible de réduire les recettes d'exportation de pétrole de 80% (400 millions de dollars), compte tenu de la nature des accords de partage de la production. La perte totale de recettes d'exportation devrait s'élever à 700 millions de dollars US, soit 17,5% du total. Les transferts des ressortissants soudanais pourraient baisser de 500 millions de dollars, aggravant ainsi la balance des échanges extérieurs et accentuant la dépréciation de la livre soudanaise et l'inflation sous-jacente.

Tunisie

Les mesures de confinement, amorcées le 22 mars dernier, pourraient avoir des conséquences importantes et déboucher sur une récession économique sans précédent. Les scénarios de chute du PIB peuvent osciller entre -2,9% et plus de -5%. Le déficit budgétaire qui en découlera sera d'environ -5,3% du PIB, hors dons et confiscations. La baisse de la demande extérieure, provenant principalement de l'UE, principal partenaire de la Tunisie, affectera sévèrement le commerce extérieur, avec, en 2019, un déficit courant de -7,9% du PIB.

La crise COVID-19 a profondément affecté le secteur du tourisme, qui a contribué à plus de 15% du PIB ces dernières années et qui représente 9,4% de l'emploi total. Les recettes touristiques devraient chuter entre -40% et -60% en 2020. Source importante de réserves de change, les transferts pourraient chuter entre -13% et -29%.

Partie 3 : Stratégies d'atténuation

Message clé : La relance économique en Afrique du Nord suppose un soutien alliant offre et demande, accompagné d'une redéfinition du rôle de l'État.

Principales mesures d'atténuation mises en oeuvre dans la région d'Afrique du Nord

Table 3 : Réponses stratégiques à la COVID-19 par pays d'Afrique du Nord, au 7 avril 2020

Pays	Politique budgétaire		Politique monétaire		Taux de change et flux commerciaux	Distanciation sociale	Confinement et fermeture des frontières	Autres
	Incitations fiscales	Exemptions et dérogations fiscales	Taux directeur	Liquidités et mesures macro-prudentielles				
Algérie	X	X	X		.	X		X
Egypte	X	X	X	X		X	X	
Libye	X					X	X	X
Mauritanie	X		X			X	X	
Maroc	X	X	X	X	X	X	X	X
Soudan	.					X	X	
Tunisie	X		X			X	X	X

Légende : "x" indique qu'une politique est en cours de mise en oeuvre ; "." indique qu'une politique a été annoncée mais n'a pas encore été mise en oeuvre.

Source : CEA, 2020, COVID-19 en Afrique : Protéger les Vies et les Economies p.37

Les ripostes politiques à la crise sont en grande partie communes à la plupart des pays; l'objectif ultime étant d'éviter un effondrement de l'économie par un soutien aux entreprises et aux travailleurs en temps de confinement et, au-delà d'assurer la continuité des entreprises et le redémarrage rapide de leurs activités. Les pays d'Afrique du Nord ont adopté un train de mesures visant le soutien aux entreprises, notamment pour remédier à leurs problèmes de liquidités ; ces efforts devront être maintenus sur le moyen terme. Le versement d'une indemnité de chômage partiel devrait également être généralisé pour aider les entreprises à conserver leur personnel.

Au plan social, les gouvernements ont déjà décidé de verser des transferts monétaires aux ménages les plus vulnérables, mais compte tenu de l'ampleur du choc économique, les transferts sociaux en nature, engagés dans certains pays, devront être généralisés et mis en oeuvre. En effet, la hausse du chômage et du nombre de travailleurs vulnérables aura un impact potentiel énorme sur une plus grande partie des ménages.

Algérie

Le gouvernement algérien a mis en place un ensemble de mesures d'atténuation, comprenant un congé obligatoire avec pleine rémunération pour la moitié des fonctionnaires et des employés du secteur privé, un report de la déclaration d'impôts et du paiement de l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques et morales (à l'exception des grandes entreprises), un assouplissement des délais contractuels et la suspension des pénalités pour les entreprises en retard d'exécution des marchés publics. Pour venir en aide aux entreprises, la Banque d'Algérie a décidé de réduire le taux de la réserve obligatoire de 10 à 8%, d'abaisser le taux d'intérêt de 25 points de base et de fixer le taux directeur de la Banque d'Algérie à 3,25% à compter du 15 mars 2020. En outre, une loi de finances complémentaire est en préparation avec pour objet l'adoption de nouvelles mesures visant à atténuer l'impact économique du virus. Elle prévoit des mesures de compensation pour les pertes subies par les entreprises. Concernant les dépenses publiques, les autorités ont annoncé leur intention de réduire les dépenses de 30%, sans que cela n'ait d'incidence sur les salaires et les dépenses de santé et d'éducation.

Egypte

Le gouvernement égyptien a mis en place diverses réformes fiscales destinées à stimuler l'économie, réduire la charge fiscale et atténuer les difficultés du secteur pour venir en aide aux entreprises et au marché financier :

- Les entreprises industrielles et touristiques bénéficient d'un moratoire de six mois sur le paiement des taxes foncières. Les entreprises pourront en outre s'acquitter de leurs obligations fiscales actuelles en matière d'impôt foncier sous forme de versements mensuels, et ce jusqu'en septembre 2020.
- Réduction du droit de timbre sur les transactions boursières à 0,12% (au lieu de 0,15%) pour les investisseurs étrangers et à 0,05% (au lieu de 0,15%) pour les investisseurs locaux. Toutes les transactions au comptant sur l'EGX (bourse égyptienne) sont également exemptées du droit de timbre.
- Report au 1^{er} janvier 2022 du paiement des impôts sur les plus-values réalisées sur les transactions boursières, et exonération permanente du paiement des droits pour les investisseurs étrangers.
- Réduction de 50% de l'impôt sur les dividendes. Une retenue à la source de 5% (au lieu de 10%) sera désormais prélevée sur les dividendes versés par les sociétés cotées.
- Le ministère égyptien des finances a publié un décret en vertu duquel les contribuables enregistrés à la TVA sont tenus d'émettre des factures électroniques.
- Prolongation à la mi-avril du délai de dépôt des déclarations d'impôts des particuliers, et dispense des frais de paiement électronique pour les paiements en ligne. L'administration fiscale égyptienne envisage de reporter la date limite de dépôt des déclarations pour les commissaires aux comptes et les entreprises, notamment les PME.

Libye

Le gouvernement libyen a mis en place une stratégie multi-sectorielle de préparation et de réponse à l'épidémie de COVID-19 et a alloué un fonds de 500 millions de dinars libyens à cette stratégie. Des lignes maritimes ont été créées pour acheminer les denrées alimentaires et les marchandises en provenance de Tunisie vers la Libye. Les jours de travail ont été réduits à des équipes de trois heures. La

Libye est en train d'explorer l'aide étrangère et les solutions de rechange possibles pour atténuer la perte attendue de plus de 4 milliards de dollars due à l'embargo pétrolier.

Mauritanie

A titre de mesure d'urgence, le FMI a approuvé le décaissement de 130 millions de dollars à prélever sur la Facilité de Crédit Rapide (FCR). Ce montant est destiné à assister la Mauritanie dans la lutte contre la COVID-19, notamment en privilégiant les dépenses de santé et en apportant un soutien aux ménages et aux secteurs économiques les plus vulnérables.

Le gouvernement mauritanien a créé un fonds de solidarité nationale destiné à faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise, doté de près de 60 millions de dollars, consacré notamment au renforcement des infrastructures de santé, au soutien des populations vulnérables et de la population active, touchées par le marasme économique et le chômage.

Maroc

L'adoption de mesures nationales rigoureuses a permis au Maroc de réagir rapidement et d'anticiper l'évolution de la pandémie. La fermeture des frontières, le confinement, la distanciation sociale et l'obligation du port de masque sont autant de mesures qui ont permis au Maroc d'anticiper les différentes étapes de la propagation du virus de manière à réduire le fardeau qui pèse sur le système de soins de santé et à faire en sorte que d'autres services de santé soient maintenus parallèlement à la réponse à la COVID-19.

Le Maroc a en effet instauré le fonds COVID-19 (doté d'environ 3,3 milliards de dollars US au 3 avril) pour atténuer les conséquences socio-économiques de la pandémie. Ce fonds de solidarité est alimenté par les contributions des entreprises du secteur public, des sociétés et des particuliers. Le fonds est affecté à la gestion des répercussions sanitaires de l'épidémie et à l'atténuation de l'impact économique et social. Par ailleurs, des mesures monétaires ont été prises en faveur d'un bon nombre d'entreprises, notamment des PME, pour les aider à éviter la faillite, et sauver des emplois.

Un Comité de Veille Economique (CVE) a été créé au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Ce Comité est chargé, d'une part, du suivi de l'évolution de la situation économique à travers des dispositifs rigoureux de suivi et d'évaluation et, d'autre part, de l'identification des mesures de soutien appropriées aux secteurs. Le CVE a élaboré et met actuellement en œuvre un plan d'action allant à fin juin, assorti d'une série initiale de mesures, dont un plan national de relance. Le Maroc prépare actuellement un projet de loi de finances rectificative.

Soudan

Le gouvernement soudanais a proposé de multiplier par cinq en moyenne les salaires des employés du secteur public et d'augmenter de manière substantielle les subventions accordées au titre du salaire minimum aux petites entreprises particulièrement touchées par la crise. Par ailleurs, des mesures d'atténuation ont été adoptées pour prévenir les défauts de paiement généralisés sur les prêts et préserver la solvabilité du secteur bancaire. Le gouvernement a également instauré un régime de prestations de chômage d'urgence visant à soutenir les travailleurs licenciés en raison de la COVID-19, assorti de mesures préventives à concurrence de trois mois.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a décrété une interdiction d'exportation de sorgho à compter du 15 avril et ce jusqu'à nouvel ordre, afin d'augmenter les réserves de denrées alimentaires nationales dans la perspective de la propagation de COVID 19. Le Ministère des Finances a conclu un accord avec le Programme Alimentaire Mondial pour la fourniture de 200 000 tonnes de blé au gouvernement contre paiement en monnaie locale. Cette mesure devrait aider le gouvernement à accroître la disponibilité des stocks locaux de blé (et partant de pain) en cette période critique.

Tunisie

Le pays a créé un fonds d'urgence de 100 millions de DT (34 millions de dollars) destiné à l'aide sociale en faveur de la population vulnérable. Un autre fonds d'urgence de 100 millions de DT a aussi été instauré pour soutenir les personnes ayant perdu leur emploi, notamment dans les secteurs du tourisme, du transport maritime et aérien, les artisans et les PME.

Parmi les mesures supplémentaires visant à soutenir l'économie et la population, il y a lieu de citer :

- Un moratoire de trois mois, pour le remboursement des crédits et prêts bancaires pour les revenus mensuels dépassant 1 000 DT;
- Report des échéances mensuelles des microcrédits de six mois à un an ;
- Réduction du taux d'intérêt des prêts bancaires accordés aux particuliers, afin de préserver leur pouvoir d'achat ;
- Réduction des taux d'intérêt en faveur des entreprises, en particulier des PME, afin de préserver leur viabilité et de conserver les emplois.

Partie 4 : Pistes d'action

Les pays devront préparer des plans de redressement nationaux et adopter des réformes destinées à dynamiser les secteurs public et privé et à les placer sur une nouvelle trajectoire privilégiant une plus grande diversification économique.

Dans cette perspective, nous proposons les pistes d'action suivantes :

Mesures sanitaires

Les mesures sanitaires adoptées doivent garantir les éléments suivants :

1. Le soutien et le renforcement des capacités du personnel de santé en tant de première ligne de défense contre la COVID-19 (formation, protection, rémunération, etc.);
2. Accorder la priorité aux personnes âgées, à celles dont le système immunitaire est affaibli et aux personnes en situation d'handicap dans les programmes de prévention et de traitement de la COVID-19;
3. Promouvoir et renforcer l'engagement du secteur privé et des ONG dans les stratégies de réponse à la COVID-19;
4. Accroître et promouvoir la collaboration régionale et transfrontalière en mettant l'accent sur le partage des données de surveillance et des données épidémiologiques.

Mesures fiscales

Les mesures fiscales doivent avoir pour objet d'assister les personnes et les entreprises dans le besoin et à soutenir les économies en :

1. renforçant la protection sociale en étendant la couverture des programmes en place, notamment les transferts monétaires, l'aide alimentaire, les allocations de chômage et les régimes de congés de maladie payés;
2. différant les échéances de prêts individuels et d'hypothèques, en suspendant temporairement les taxes publiques et en accordant des allègements fiscaux à ceux qui en ont besoin;
3. accompagnant les entreprises touchées, de façon à réduire les licenciements par le report du paiement des cotisations sociales pour les employés, la prolongation des exonérations fiscales, l'octroi de subventions salariales et la suspension des remboursements de crédits en période de crise COVID-19;
4. élargissant le soutien au crédit et en consentant des prêts sans intérêt aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux travailleurs indépendants;
5. stimulant la demande et la création d'emplois par l'augmentation des dépenses publiques consacrées aux projets à forte intensité de main-d'œuvre et aux marchés publics, notamment les dépenses consacrées aux programmes de santé et aux systèmes d'intervention d'urgence.

Mesures de solidarité sociale

Les mesures de solidarité sociale devront cibler les pauvres et les personnes vulnérables en veillant à :

1. garantir aux consommateurs vulnérables un accès ininterrompu aux denrées alimentaires de base et de première nécessité à des prix abordables, et empêcher la thésaurisation et la pratique de prix abusifs;
2. venir en aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, et qui ont peu ou pas de protection sociale;
3. assurer la fourniture de services d'eau propre, y compris des services de lavage des mains et d'hygiène d'urgence dans les bidonvilles, les établissements informels et les zones pauvres en eau;
4. veiller à ce que les mesures de protection sociale et les stratégies d'atténuation soient équitables et mettent spécifiquement l'accent sur l'impact économique de l'épidémie sur les femmes et les filles dans le but de renforcer leur résilience et de lever le fardeau économique élevé;
5. promouvoir les mesures de distanciation sociale par le biais d'une assistance sociale temporaire pour garantir le maintien de l'emploi des travailleurs même en cas de mise en quarantaine ou de nécessité de rester à domicile pour s'occuper des personnes à charge;
6. apporter un soutien financier et matériel rapide aux familles pauvres dont la situation matérielle s'est aggravée du fait des mesures d'atténuation de la COVID-19.

Mesures relatives au marché de l'emploi

Les mesures relatives au marché du travail devraient protéger les emplois et promouvoir le travail décent en veillant à :

1. introduire des mesures spéciales visant à protéger l'emploi des groupes vulnérables comme les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap ;
2. étendre le soutien au secteur informel pour permettre aux travailleurs de ce secteur de bénéficier de conditions de travail décentes;
3. promouvoir l'emploi indépendant en facilitant les opportunités offertes par le micro-financement et l'accès des pauvres aux services bancaires numériques;
4. prendre des mesures urgentes pour assurer la santé et la sécurité des personnes en activité pendant cette crise, en particulier le personnel de santé. Aucune personne ne doit se sentir obligée de travailler dans des conditions qui compromettent inutilement sa santé par crainte de perdre un emploi ou un salaire.

Le partenariat avec le secteur privé et le soutien de ce dernier sont essentiels pour renforcer la solidarité en veillant à :

1. inciter les grandes entreprises à restreindre les licenciements et à intégrer les PME dans leurs chaînes de valeur, notamment en leur accordant une préférence dans les marchés publics et la sous-traitance, et en leur offrant des reports de paiement ou des exonérations de loyer pendant la crise;
2. appeler les banques privées à accorder des exemptions d'intérêts durant la crise et suspendre le recouvrement des créances des PME et des travailleurs indépendants;

Références

- African Union (2020), Impact of the Corona virus (COVID 19) on the African Economy, Addis Ababa, Ethiopia.
- American Chamber of Commerce in Egypt, March 2020, Impacts of COVID-19 Pandemic on Egypt's Economy.
- ECA (2020). "COVID-19 in Africa : Protecting Lives and Economies", Economic Commission for Africa", Addis Ababa.
- ECA (2019). "Economic Report on Africa", Economic Commission for Africa, Addis Ababa.
- Index mundi. 2020. Index mundi [database].
Available from www.indexmundi.com
- International Labour Organization. (2020). ILOSTAT database [database]. Available from <https://ilostat.ilo.org/data/>.
- ILO (2020), ILO Monitor : COVID-19 and the world of work. Second edition Updated estimates and analysis, April 7, 2020.
- Maeva Cousin, Jamie Rush, and Tom Orlik, March 2020 "How Much Coronavirus Could Hurt GDP, a look at the scenarios, from bad to worse", New York, United States.
- McKibbin and Fernando (2020), The Global Macroeconomic Impacts of COVID-19 : Seven Scenarios.
- OECD (March 2020), Interim Economic Assessment Coronavirus : The world economy at risk, Paris, France.
- (April 2020), The COVID-19 Crisis in Egypt.
- The High Commission for Planning of Morocco, 2020, information note on the situation of the labor market in the first quarter of 2020.
- UN Country Team in Sudan, avril 2020, COVID-19 Socio-Economic Impact Assessment for Sudan.
-----, May 2020, Sudan Corona Virus COVID-19, Country Preparedness and Response Plan (CPRP).
- UN Country Team in Egypt, March 2020, Socio-Economic Response to COVID-19, Egypt.
- UNCTAD (2020), Special edition, Counting the economic costs of coronavirus, 12 March 2020, Geneva (Switzerland).
- UNDESA (2020), mid-year update of World Economic Situation and Prospects 2020, 13 May 2020, New York.
- UNDP, UNECA and World Bank, March 2020, Social and economic impact of COVID-19 crisis on Morocco.
- UNECA (2020), Economic impact of the Covid19 on Africa, Economic Commission for Africa, Addis Ababa, Ethiopia.
- UNIDO, April 2020, Coping with impact of COVID-19 on the manufacturing sector in Egypt, UNIDO Egypt Regional Hub Briefing Note.
- UNIDO, May 2020, Egypt Industry; a COVID-19 Triggered Transformation UNIDO Solar-water Heating in Industrial Process (SHIP) project in Egypt, UNIDO Egypt working paper.
- UNWTO, 2020, UNWTO global tourism dashboard [database].
Available from <https://www.unwto.org/international-tourism-and-covid-19>
- World Bank. (2020). Data Bank database [database].
Available from <https://databank.worldbank.org/databases>
- World Food Program (2020), "Impact of COVID-19 in the Middle East, North Africa, Central Asia, and Eastern Europe", Update #2.
- World Economic Situation and Prospects 2020 (United Nations publication, Sales No. E.20.II.C.1), released in January 2020.

Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba (Éthiopie)
www.uneca.org



Mai 2020